



## **REGLEMENT DE CONSULTATION ET CAHIER DES CHARGES POUR LA REALISATION DU BULLETIN MUNICIPAL DE LA BOUEXIERE**

**DATE LIMITE de RECEPTION des OFFRES : Lundi 19 novembre 2018 à 17 h 00.**

### **1/ Objet de la consultation :**

La consultation porte

- Sur la mise en page, l'impression et la livraison du bulletin municipal en Mairie.

### **2/ Durée :**

Le marché est conclu pour une période initiale allant de sa notification au 31/12/2021.

A l'issue de cette période initiale, le marché pourra être reconduit 2 fois maximum, par période de 12 mois, et ce par tacite reconduction.

### **3/ Résiliation :**

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de ne pas reconduire le marché – sous réserve d'un préavis de 3 mois.

Si le titulaire du marché manque aux obligations qui lui incombent ou en cas de défaut de qualité, le pouvoir adjudicateur est en droit de demander la résiliation du marché par lettre recommandée. La résiliation n'ouvrira droit au versement d'aucune indemnité de part et d'autre.

### **4/ Révision des prix :**

Les prix proposés seront ajustables en raison de l'évolution des coûts.

L'ajustement se fera une fois par an au renouvellement du contrat, en fonction de l'évolution de l'indice INSEE CPF 18.1 « travaux d'impression et services connexes » de mai N\* à mai N+1.

Le titulaire du marché s'engage à faire parvenir à la Mairie par courrier son nouveau tarif au plus tard le 30 novembre de chaque année.

\* Indice CPF 18.1 : Mai N = 98.9

## 5/ Description des besoins :

### a - Mise en page et impression

La commune de La Bouëxière édite 5 bulletins par an (Février, Avril-Mai, Juillet, Octobre et Décembre).

Le bulletin municipal de La Bouëxière est tiré à 2 000 exemplaires par numéro.

Toutes les pages sont en quadrichromie.

Le bulletin municipal doit pouvoir être téléchargé sur le site Internet de la commune.

### ***b - Caractéristiques du bulletin :***

28 pages

Format fini : 21\*29,7 cm

Finition : assemblage, 2 points métal, coupe au format

Papier : certification PEFC

Couverture 4 pages, dont 2 pages de publicités (2ème et 3ème de couverture)

Impression recto-verso quadrichromie sur couché mat 135 g

Intérieur 24 pages, dont 6 pages groupées de publicités.

Impression recto-verso quadrichromie sur couché mat 100 g

« Rubriquage » :

Editorial

Un dossier (2 à 3 pages)

Des rubriques possibles : Vie municipale, Environnement, Tourisme et Patrimoine, Urbanisme, Travaux, Social, Enfance et Jeunesse, Culture, Evènements, Expression, Vie associative, Vie économique

Les maquettes des publicités sont collectées par la Mairie, fournies lors du 1er numéro de l'année, et restent inchangées pour les numéros suivants de l'année.

A partir des éléments fournis sous forme numérique par la Municipalité (textes, graphiques, photos), le bulletin devra être mis en page selon la maquette actuelle, avec recadrage des photos et re-composition des graphiques si nécessaire.

La confidentialité des documents communiqués par la commune au titulaire devra être assurée à tous les stades de la production ; en cas de violation de cette obligation, le marché pourra être résilié de plein droit au tort exclusif du titulaire.

Le titulaire du marché fournira un bon à tirer pour relecture par la Municipalité.

Le titulaire du marché doit également s'engager à respecter les délais impartis pour une parution dans les temps voulus à savoir :

4 jours ouvrables pour la mise en page du bulletin municipal à partir de la réception des éléments fournis par la Municipalité.

5 jours ouvrables pour l'intégration des articles « dernières minutes » et des corrections suite au bon à tirer.

3 jours ouvrables pour l'impression

1 jour ouvrable pour la livraison en mairie

Si le candidat souhaite recourir à un sous-traitant pour l'impression des bulletins, il doit le présenter dans sa proposition et s'engager à s'assurer du suivi rigoureux de la prestation de ce sous-traitant (qualité, ponctualité).

Le titulaire du marché remettra à la Mairie un exemplaire de chaque édition sous forme numérique au format PDF, en vue de la publication sur son site Internet.

c- Prestations supplémentaires imposées :

Le candidat doit obligatoirement fournir un prix pour les prestations suivantes :

- Impression de 50 exemplaires supplémentaires
- Encartage
- Mise en page et impression de 4 pages supplémentaires
- Modification de la présente chartre graphique
- Intégration et utilisation d'une nouvelle chartre graphique

d – Option :

- Forfait de relecture et correction de l'orthographe

e - Conditions de livraisons :

Les bulletins municipaux seront livrés en Mairie dans des cartons de poids inférieurs à 25 kg. Les livraisons seront franco de port et d'emballage.

**6/ Critères d'attribution :**

L'offre sera appréciée en fonction de :

- La Valeur technique (pondération : 30)
- La Valeur « Prix » (pondération : 60)
- La Valeur « Temps » (pondération : 10)

La valeur technique sera jugée au regard :

- De la qualité du papier et de l'impression des échantillons fournis (15 points)
- Du matériel et techniques d'impression (15 points)

La valeur « Prix » sera jugée au regard du :

- Prix (60 points).

Formule de calcul : note maximale attribuée au critère (soit 60) x le prix le plus bas / prix proposé par le candidat.

La valeur « Temps » sera jugée au regard du :

- Délai d'exécution de la mise en page (5 points)
- Délai d'impression et de livraison (5 points)

**7/ Renseignements complémentaires :**

Mairie de La Bouëxière  
5 rue Théophile Rémond  
35340 LA BOUEXIERE

Tél : 02 99 62 62 95

[article.contact@mairie-labouexiere.fr](mailto:article.contact@mairie-labouexiere.fr)

## 8/ Obtention du dossier de consultation :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse <https://marches.megalisbretagne.org/>  
et  
sur le site de la commune <https://www.mairie-labouexiere.com/>

## 9/ Conditions de remise des plis :

**Les offres doivent être envoyées avant le 19 novembre 2018, 17 heures dernier délai :**

- soit par voie électronique via <https://marches.megalisbretagne.org/>
- soit par courrier à l'adresse suivante :

Mairie de La Bouëxière  
5 Rue Théophile Rémond  
35340 LA BOUEXIERE,

**L'enveloppe devra porter la mention « Offre relative à la réalisation du bulletin municipal de La Bouëxière ».**

Les dossiers qui parviendraient après la date et l'heure limites fixées au présent règlement de la consultation ne seront pas ouverts.

A l'appui de son offre, le candidat produira :

- Le présent règlement et cahier des charges, signé en double exemplaire
- Lettre de candidature complétée, datée et signée (DC1)
- Déclaration du candidat complétée, datée et signée (DC2)
- Acte d'engagement dûment complété, daté et signé
- Attestations sociales
- Un mémoire technique permettant d'apprécier la valeur technique
- Liste des références
- Un relevé d'identité bancaire

Fait le  
Mention manuscrite « lu et approuvé »  
Le titulaire,

Est accepté la présente offre  
A La Bouëxière, le  
Le Maire,  
Stéphane PIQUET

Notifié le :  
Le titulaire,  
Date de réception du marché par le prestataire (valant notification) :